

DÉPARTEMENT du **DOUBS**

ARRONDISSEMENT de **MONTBÉLIARD**

Tél. 03 81 68 67 27 e-mail info@charquemont.org www.charquemont.fr

VILLE DE CHARQUEMONT

25140

Le Maire de la commune de CHARQUEMONT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales;

VU le Code de la Route;

VU l'avis favorable du Service d'Aménagement du Territoire de Pontarlier en date du 5 novembre 2023,

Considérant que pendant le déroulement du marché de Noël qui aura lieu sur la place du Lion d'Or, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules le <u>vendredi 1^{er} et le samedi 2 décembre 2023</u>

ARRETE Nº 2023-119

Article 1er: La place du Lion d'Or sera fermée à la circulation et au stationnement du vendredi 1er décembre 2023 à 8 heures au samedi 2 décembre à minuit pour l'organisation du marché de Noël par l'association « Yacks of the Road ».

Article 2: Le samedi 2 décembre 2023, la Grande rue sera fermée à la circulation de 10h00 à minuit depuis le numéro 20 (bureau de tabac) jusqu'au numéro 19 (salon de coiffure).

Article 3: Le samedi 2 décembre 2023, la place de l'Hôtel de Ville sera fermée à la circulation au niveau du carrefour devant la Mairie de 10h00 à minuit.

Article 4: La déviation des véhicules légers venant de la RD 201 (Damprichard) pour rejoindre la RD 464 devront emprunter la rue Louis Pergaud, la rue des Aubépines et la rue des Lilas. Une signalisation indiquera cette déviation.

<u>Article 5</u>: La déviation des véhicules légers circulant sur la RD 464 devront emprunter les rues du Chalet, de la Paix, Louis Pergaud, Aubépines et Lilas. Une signalisation indiquera cette déviation.

Article 6: Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- S.T.A. de PONTARLIER
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de MAICHE
- Messieurs les Chefs des Centres de secours de CHARQUEMONT, MAICHE et DAMPRICHARD
- Monsieur le Président de l'association « Yacks of the Road »

Fait à CHARQUEMONT, le 6 novembre 2023

Le Maire,

Roland MARTIN